

**ORGANISATION GENERALE de « LA COLMARIENNE-Les Courses YAGO »**  
**le dimanche 1<sup>er</sup> mai à Colmar**

Organisateur

Association YAGO – Talents d'entrepreneurs  
5 rue Bertrand Monnet 68000 COLMAR  
[www.yago-talents-entrepreneurs.com](http://www.yago-talents-entrepreneurs.com)

Inscriptions :

Sur le site internet <http://www.sporkrono.fr/index.php/inscriptions> avant le 29 avril 23h59 ou sur place, le 1<sup>er</sup> mai, dans la limite des dossards disponibles.

Participants

La course est ouverte aux catégories de personnes nées avant 31/12/2008 (pour le 5 km) et nées avant 31/12/2006 (pour le 10km). Pour les mineurs, l'autorisation parentale est obligatoire.

Déclaration des participants : les participants sont responsables de la véracité des informations transmises ; aucune réclamation ne sera recevable sur la base d'erreurs de catégorie liée à l'indication de données erronées.

Droits d'inscription :

- 5 km : 12 €
- 10 km : 15€

Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. Aucun transfert n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

Certificat médical :

Les licenciés FFA ou FF Triathlon doivent joindre une photocopie de leur licence en cours de validité au jour de l'épreuve. Non licencié ou licencié d'une autre fédération sportive joindre un certificat médical de **non-contre indication à la pratique de la course à pied en compétition** datant de moins de 1 an au jour de l'épreuve.

Image :

Les concurrents autorisent les organisateurs, les partenaires et les médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à « LA COLMARIENNE- Les courses YAGO », sur tous les supports, dans le monde entier et pour une durée illimitée.

CNIL :

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom, adresse.

Parcours

Départ : parking de l'entreprise GROUPE COFIME à COLMAR / Arrivée : parking de l'entreprise GROUPE COFIME à COLMAR – 5 Rue Bertrand Monnet à Colmar.

Parcours : 1 boucle de 5 Km ou de 10 Km selon le parcours choisi.

Le 5km est ouvert à tous. Le 10 km est ouvert à tous.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le tracé de la course en fonction des autorisations administratives et préfectorales.

Horaire :

Départ à 9h30 pour le 5 km / Départ à 10h30 pour le 10 km

Ravitaillement :

Un poste de ravitaillement liquide est installé sur le parcours du 10 km (Km 5) ainsi qu'à l'arrivée des courses.

Service médical :

Un service médical est assuré au départ, à l'arrivée ainsi que sur le parcours des épreuves.

Sécurité :

Les coureurs devront veiller à leur sécurité et en particulier à respecter les règles du code de la route, le circuit étant ouvert à la circulation. Un service d'ordre sera mis en place aux endroits présentant un danger particulier. Les organisateurs ont souscrit l'assurance obligatoire pour ce type de manifestation.

#### Dossards :

Le dossard sera fixé sur la poitrine par 4 épingles. Le numéro de dossard devra être visible dans son entier. Tout dossard plié ou ne respectant pas ce point du règlement mettra l'athlète hors course. Une puce électronique sera collée sur le dossard remis avant le départ à chaque coureur pour le chronométrage.

#### Retrait des dossards :

Vous pouvez récupérer votre dossard ou celui d'un tiers sur présentation de votre carte d'identité et du billet de retrait ci-dessus

Le 30 avril de : 10h à 18h30 chez Endurance Shop Colmar (40 avenue Jean de Lattre de Tassigny)

Le 1<sup>er</sup> mai dès 8h30 sur le lieu de départ des courses (5 rue Bertrand Monnet) jusqu'à 10h00.

#### Palmarès :

Les palmarès sont établis sur la base des chronométrages effectués par notre prestataire et des données individuelles fournies par les participants. L'association n'est en aucun cas responsable des erreurs qui pourraient être commises du fait de l'indication de données erronées ni de manipulation des « puces » utilisées pour le chronométrage. Notamment il est strictement interdit d'échanger les dossards ou les puces en cours d'épreuve. Les contrevenants seront poursuivis.

Les 3 premiers du classement scratch masculin et féminin sur chaque épreuve et les premiers de chaque catégorie. seront récompensés.

- le challenge « Duo Mixte » : une équipe de 2 coureurs maximum (1 homme et 1 femme) inscrit sur le 5 et/ou le 10 km. Le classement se fait par l'addition des places. En cas d'ex-aequo les équipes seront départagées sur les meilleures places.

- le challenge "Entreprise", l'équipe la plus représentée en nombre de coureurs sera récompensée ainsi que l'équipe la mieux classée sur le cumul des classements des 3 meilleurs coureurs de l'entreprise, toutes courses confondues.

#### Lot coureur :

- Chaque participant recevra un cadeau souvenir.

#### Résultats

Sur le site. <http://www.sporkrono.fr/index.php/resultats> et [www.yago-talents-entrepreneurs.com](http://www.yago-talents-entrepreneurs.com)